

Modalités de l'évaluation

Document	Moment	Pondération	Modalités
L'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES			
Formulaire : ÉVALUATION ÉTUDIANT PAR CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE SEST Le chargé d'enseignement pratique transmet l'évaluation à la TGDE ⁱ (personne ressource) du département de santé environnementale et santé au travail	Fin de stage (Semaine 15)	30%	Evaluation par le chargé d'enseignement pratique (CEP), Échanges entre le CEP de stage et l'étudiant.
Formulaire : APPRÉCIATION STAGIAIRE SEST L'étudiant transmet l'évaluation à la TGDE du département de santé environnementale et santé au travail.	Fin de stage (Semaine 15)	Formative	Appréciation du milieu de stage par l'étudiant.
PRÉSENTATION ORALE*			
Formulaire : ÉVALUATION COMMUNICATION ORALE SEST Le directeur académique transmet l'évaluation à la TGDE du département de santé environnementale et santé au travail	Après la fin du stage	20%	Lors d'un séminaire midi au département de santé environnementale et santé au travail (durée de présentation : 20 min + 5 min de questions). Évaluation par le chargé d'enseignement pratique, le directeur académique et un autre professeur membre du jury
RAPPORT DE STAGE**			
Dépôt officiel au département de santé environnementale et santé au travail en format électronique Formulaire : EVALUATION RAPPORT STAGE SEST	Maximum trois mois après la fin du stage	50%	Évaluation par le chargé d'enseignement pratique, le directeur académique et un autre professeur membre du jury

* PRÉSENTATION ORALE

L'étudiant présente son travail lors d'un séminaire midi au département de santé environnementale et santé au travail. La présentation est d'une durée de 20 minutes suivi de 5 minutes de questions. **Il revient à l'étudiant de s'assurer d'avoir un ordinateur pour faire la présentation avec un logiciel comme PowerPoint.**

Avec l'accord du chargé d'enseignement pratique et du directeur académique, l'étudiant est responsable de fixer la date de présentation auprès de la TGDE du département de santé environnementale et santé au travail. Un résumé de la présentation d'au plus 250 mots doit lui être envoyé (info@dsest.umontreal.ca ou kk.kalala@umontreal.ca) au plus tard 10 jours ouvrables avant la date de présentation et après approbation par le directeur universitaire de stage ou de travail dirigé (voir ci-dessous pour un exemple de résumé***). Si ce délai n'est pas respecté, le séminaire est annulé et reporté au prochain trimestre ou au trimestre prévu, s'il y a une date disponible. Pour tous détails concernant l'attribution des dates de séminaires et le format du résumé, veuillez consulter le guide étudiant

(http://espum.umontreal.ca/fileadmin/espum/documents/DSEST/Guides_Etudiants/2015/Guide_M.Sc.pdf).

N.B. : Avant de présenter son travail, l'étudiant doit avoir assisté minimalement à 2 séminaires midi et avoir signé la feuille de présence. Si l'étudiant n'a pas assisté à un nombre suffisant de séminaires, il ne sera pas autorisé à faire sa présentation.

** RAPPORT DE STAGE

Le rapport porte sur le projet de stage; il précise la contribution de l'étudiant; il présente le contexte, la problématique, l'approche adoptée, les résultats et une discussion critique de ces divers éléments. Il représente un maximum de 40 pages à double interligne (recto-verso fortement recommandé) en utilisant le caractère Times New Roman 12 points ou Arial 11 points. La marge de gauche doit être de 4 cm et les autres de 2,5 cm; des annexes peuvent s'y rajouter mais elles ne feront pas partie de l'évaluation du rapport. Celui-ci doit faire l'objet d'une présentation sous forme de séminaire départemental.

L'évaluation du rapport de stage porte tant sur le contenu (80 %) que sur la présentation générale de celui-ci (20 %), en particulier la qualité de la langue (orthographe et syntaxe, grammaire et ponctuation), des différents éléments (table des matières, bibliographie, tableaux, agencement du texte) et le respect des consignes.

*** RÉSUMÉ DE PRÉSENTATION ORALE

Ce résumé doit être de type informatif et non pas de type indicatif. Pour connaître la distinction entre ces deux types de résumés, participez à la session de formation à la communication scientifique ou consultez Pradeau, F., Pradeau, M. C., Ingrand, P. et Migeot, V. (2001). Le résumé ou "Abstract". Règles de bonne pratique. Revue médicale de l'Assurance-Maladie 32(2), 113-116. Ce résumé sera révisé par Claude Viau qui en autorisera la diffusion s'il répond aux critères d'un résumé informatif. Ce résumé sera

évalué comme une composante de l'évaluation du séminaire. Vous trouverez ci-dessous un exemple de bon et un exemple de mauvais résumé.

Exemple de bon résumé produit tel quel par M. Omar Burgan à l'hiver 2009	Exemple de ce qu'aurait pu être son résumé s'il avait été mal conçu
<p>Titre : Indications d'effets cardiovasculaires associés à une exposition de courte durée aux particules fines</p>	<p>Titre : Effets nocifs de l'exposition aux particules atmosphériques</p>
<p>Il est reconnu que l'exposition à des particules atmosphériques (PM) d'une durée d'un jour à plusieurs semaines peut avoir un effet nocif sur le système cardiovasculaire. Les effets d'une exposition plus courte qu'une journée sont cependant moins bien établis. Pour découvrir les études disponibles sur les effets d'une exposition plus courte, une revue systématique de la littérature scientifique a été effectuée. Les études expérimentales et épidémiologiques sur les effets cardiovasculaires associés à une courte exposition (moins de 6 heures) de PM ont été retenues. Selon plusieurs grandes études épidémiologiques, il semble avoir une relation entre une courte exposition à des PM et les cas d'infarctus du myocarde. Cependant, les résultats des études mesurant les altérations de certaines mesures physiologiques reliées au déclenchement de l'infarctus (état de coagulation, vasoconstriction, etc.) sont peu concordants. L'altération physiologique la plus consistante à travers les études est celle du heart rate variability dans les études de cohorte. La signification clinique de cette altération temporaire ne semble pas être connue. En général, les preuves d'effets cardiovasculaires reliés à une courte exposition aux PA sont assez faibles. Plus d'études sont nécessaires pour déterminer s'il y a un effet mesurable d'une courte exposition aux PA qui pourrait être nocif pour certains êtres humains.</p>	<p>La pollution atmosphérique est reconnue pour affecter la santé des gens à des degrés divers. Cela se vérifie dans plusieurs pays du monde. Puisque tout le monde doit respirer, personne n'est à l'abri des effets délétères potentiels associés à l'inhalation des polluants de l'air. De plus, certaines populations sont plus susceptibles de ressentir les effets nocifs d'un air de mauvaise qualité. Année après année, les sondages indiquent que la population est préoccupée par cette question. Malgré les systèmes d'alerte au smog mis en place, il ne semble pas y avoir de réelle amélioration de la qualité de l'air au fil des ans. Ce sujet inquiète donc au plus haut point les autorités de santé publique et les équipes de santé environnementales qui y consacrent des ressources de plus en plus importantes. L'exposition sur une durée assez longue à des particules atmosphériques peut avoir des effets sur la santé. Les effets d'une exposition plus de courte durée sont cependant moins bien établis. Une revue de littérature a donc été effectuée pour cerner cette question. Plusieurs études intéressantes ont été retenues. Les résultats obtenus dans le cadre de ce travail seront présentés de manière détaillée avec une insistance sur le cas de l'exposition à des particules atmosphériques. Aucune conclusion claire ne se dégage de cette étude.</p>

Commentaires	
<p>Notez que des informations précises sont données sur le contenu de la présentation. Quelqu'un qui ne lirait que ce résumé aurait quand même une assez bonne idée de l'état des connaissances dans ce domaine.</p>	<p>Premièrement, le vrai sujet de la présentation n'est abordé qu'environ au deux-tiers du texte (à partir de « L'exposition sur une durée... »). Ce qui précède n'est que verbiage général sans grand intérêt pour illustrer les résultats vraiment obtenus dans le cadre du travail. Et même lorsqu'on commence à aborder le sujet lui-même, voyez comme le langage est flou et imprécis. Au terme de cette lecture, on ne sait rien du sujet qui sera traité. On a une « indication » du sujet, mais pas « d'information ».</p>

ⁱ Technicienne en gestion des dossiers étudiants, personne ressource